

Le comité concourt dans la recommandation de l'honorable Trésorier, pour la publication de son rapport concernant l'établissement des banques comme banques de dépôt, et le soumet à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur

(Certifié,)

F. FORTIER,
G. C. Ex.

2 797

The committee concur in the recommendation of the Honorable Treasurer as to the publication of his report on the appointment of banks as banks of deposit, and submit the same for the Lieutenant Governor's approval.

(Certified,)

F. FORTIER,
Clk. Ex. C

2 798

Avis Divers.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTÉ DE JOLIETTE.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la paroisse de Saint-Côme, dans le comté de Joliette, telle qu'érigée civilement, a été érigée en municipalité sous le nom de la municipalité de la paroisse de Saint-Côme, par résolution du conseil de comté de Joliette, le cinq janvier dernier, la dite résolution approuvée par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en conseil.

J. O. LEBLANC,
S. T. C. M. C. J.

Joliette, 4 mars 1872.

901

AVIS DE SOCIÉTÉ.

Les soussignés se sont aujourd'hui mis en société comme Marchands à Commission et Courtiers Maritimes, sous les nom et raison de Brown, McMinn & Cie.

JAMES BROWN,
J. T. McMINN.

Représentés en Ecosse par A. et J. Brown, Greenock. Montréal, 1er mars 1872.

881

PROVINCE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné que les soussignés, Eugène Chinic, Timothy Hibbard Dunn et Elizée Beaudet, écuyers, marchands, de Québec; Charles-William Carrier, écuyer, fondateur de métaux, de la ville de Lévis, et Léonard-Irénée Boivin, manufacturier de haches et outils tranchants, de la paroisse de Saint-Romuald, demanderont, en temps et lieu, en vertu des dispositions de l'acte d'incorporation des compagnies à fonds social, à Son Excellence l'Honorable Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, des lettres-patentes pour incorporer une compagnie qui sera appelée « La Compagnie Manufacturière de Québec. »

L'objet de cette compagnie est de manufacturer toutes sortes d'instruments ou machines aratoires.

La principale place d'affaires sera dans la cité de Québec.

Les noms, domiciles et professions des requérants sont mentionnés ci-haut et ils seront les premiers directeurs de la compagnie.

Le montant du fonds social de la dite compagnie sera de deux cent mille piastres, divisé en deux mille actions de cent piastres chaque.

C. W. CARRIER, E. BEAUDET,
L. I. BOIVIN, E. CHINIC,
T. H. DUNN.

Québec, 23 février 1872.

793 2

AVIS est par le présent donné que les soussignés ont intention de demander à Son Excellence le LIEUTENANT-GOUVERNEUR de la Province de Québec, en conseil, pour obtenir des Lettres-Patentes sous le grand sceau, leur octroyant une charte d'incorporation comme une compagnie à fonds social, sous le nom de « l'Association de la Chambre de Lecture des Trois-Rivières, » dans le but d'établir une chambre publique de Lecture, dans la cité des Trois-Rivières.

Le capital de la compagnie est de mille piastres, divisé en vingt-cinq actions.

WM. McDOUGALL,
ALEX. BAPTIST,
HENRY M. BALCER,
JAMES McDOUGALL.

Trois-Rivières, 14 février 1872.

701 3

Province de Québec, } Dans la Cour Supérieure.
District de Montréal. }
No. 532.

Dame Céline Daigneau, de la paroisse de Chambly, district de Montréal, épouse commune en biens de

Miscellaneous Notices.

OFFICE OF THE MUNICIPAL COUNCIL OF THE COUNTY OF JOLIETTE.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the parish of St. Come, in the county of Joliette, as civilly erected, has been erected into a municipality under the name of the municipality of the parish of St. Come, by a resolution of the county council of Joliette, dated the fifth day of January last, and approved by His Excellency the Lieutenant Governor in council.

J. O. LEBLANC,
S. T. M. C. C. J.

Joliette, 4th March, 1872.

902

NOTICE OF COPARTNERSHIP.

The undersigned have this day entered in Copartnership as General Commission Merchants and Ship Brokers, under the firm of Brown, McMinn & Co.

JAMES BROWN,
J. T. McMINN.

Represented in Scotland by A. & J. Brown, Greenock. Montreal, 1st March, 1872.

882

PROVINCE OF QUEBEC.

NOTICE is hereby given that the undersigned, Eugène Chinic, Timothy Hibbard Dunn and Elizée Beaudet, of Québec, esquires, merchants; Charles William Carrier, of the town of Lévis, founder of metals, and Leonard Irénée Boivin, of the parish of St. Romuald, manufacturer of axes and edgetools, will, in due course, make application, under the provisions of the joint stock companies act, unto His Excellency the Honorable the Lieutenant-Governor of the Province of Québec, for letters patent to incorporate a company to be called « The Québec Manufacturing Company. »

The object of the company is to manufacture all sorts of agricultural tools or implements.

The principal place of business of the company will be at Québec.

The names, residences and calling of the petitioners are those above mentioned and will be the first directors of the company.

The amount of the capital stock of the said company is two hundred thousand dollars, divided in two thousand shares of one hundred dollars each.

C. W. CARRIER, E. BEAUDET,
L. I. BOIVIN, E. CHINIC,
T. H. DUNN.

Quebec, 23rd February, 1872.

794 2

NOTICE is hereby given that the undersigned intend to apply to His Excellency the LIEUTENANT-GOVERNOR of the Province of Québec, in Council, for Letters Patent under the great seal, granting a charter of incorporation to them as a joint stock company, under the name of the « Three Rivers Reading Room Association, » with the object of establishing a Public Reading Room, in the city of Three Rivers.

The capital stock of the company is one thousand dollars, divided into twenty-five shares.

WM. McDOUGALL,
ALEX. BAPTIST,
HENRY M. BALCER,
JAMES McDOUGALL.

Three Rivers, 14th February, 1872.

702 3

Province of Québec, } In the Superior Court.
District of Montréal. }
No. 532.

Dame Celina Daigneau, of the parish of Chambly, district of Montréal, wife commune en biens, of Louis